

Association pour la protection et la rénovation du phare-amer en terre de Lanvaon, commune de Plouguerneau, département du Finistère

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **DE L'ASSOCIATION LANVAON** 13 NOVEMBRE 2020

Siège social 467 Lanvaon 29880 Plouguerneau

Contact Contact@lanvaon.bzh

Président Yann Souche YannSouche@lanvaon.bzh

Trésorier Alain Le gall AlainLeGall@lanvaon.bzh

Site web lanvaon.bzh

Webmestre Olivier Loste Webmestre@lanvaon.bzh

Association loi 1901 d'intérêt général à caractère culturel enregistrée sous le n° W291006824 à la sous-préfecture de Brest

SIREN 819 226 457

Ordre du jour

- 1. Dépenses réelles pour travaux engagés
- 2. Financement des travaux
- 3. Bilan de l'annulation des animations liée à la covid-19
- 4. Compte de résultat
- 5. Budget prévisionnel 2021
- 6. Projets 2021
- 7. Questions diverses

Introduction

La situation sanitaire exceptionnelle de cette assemblée générale tombant en plein confinement nous a contraint à l'organiser en ligne, et nous ne pouvons connaître si plus de 50% des membres de l'association sont connectés.

Nous considérons tout de même que le quorum sera atteint.

Sur une page du site, une fenêtre vous permet de poser des questions, proposer des suggestions et soumettre des commentaires. http://leostil.free.fr/AG/0202-naovnal-GA

Le tout sera envoyé au fur et à mesure à tous les adhérents, ainsi que les réponses dès qu'elles seront mises en ligne (nous nous efforcerons de les apporter sous 48h).

Idem si vous n'approuvez pas le bilan financier, souhaitez intégrer le bureau, etc.

Rédaction: Alain Le Gall (trésorier) et Yann Souche (président).

Mise en ligne: Olivier Loste (webmestre).



Avec le soutien financier de la Région

dans le cadre de sa politique en faveur du patrimoine

Projet lauréat 2016 de l'appel à projets régional Héritages litoraux



1. Dépenses réelles pour travaux engagés

Objet	Prévisionnel	Dépenses prévues	Engagements	Date de dépense	Subventions	Montant	Montant
& date	€	€	€			€	%
Architecte	3 000,00	3 000,00	0	06/08/2017	Région	779,40	25,98
Porte d'entrée	8 076,54	8 076,54	0				
2018		768,62	+7307,92	06/02/2018	Région	2 098,29	25,98
2018		2 093,00	+ 5 214,92	18/04/2018	Mairie	3 038,00	37,62
2018		5 214,92	0	11/12/2018	Pays de Brest	2 422,96	30,00
Désamiantage	11 016,00	11 832,00	+816,00				
2019		11 016,00	+11 016,00	02/07/2019	Région	0	0
2020		816,00		23/09/2019	Mairie	5 008,37	42,33
					Pays de Brest	3 549,03	30,00
Menuiseries	22 559,17	22 559,17	0				
2019		6 767,75	+15 791,42	05/01/2019	Région	5 861,00	25,98
2019		15 791,42	0	25/06/2019	Mairie	4 384,00	19,43
					Pays de Brest	6767,75	30,00
Électricité	21754,00	21754,00	0				
2020		2175,00	+15579,00		Région	0	0
2021		15 579,00	0		Mairie	0	0
					Pays de Brest	0	0
Garde-corps	12 000,00	6 392,40	- 5 607,50				
2020		3400,00	+8600,00	30/04/2020	Région	1660,75	25,98
2019		2 992,40	0	10/06/2020	Mairie	3 145,00	49,20
					Pays de Brest	1 917,00	29,99
Escalier	125 890,00	106 479,91	- 19 410,09				
2019		29 136,88	+77343,03	04/04/2019	Région	20 884,38	19,61
2020		51250,02	+ 26 093,01	26/02/2020	Mairie	33 653,84	31,61
2021		26,093,01	0		Pays de Brest	24 116,43	22,65
Maçonnerie	10 620,00	10 620,00	0				
2021		4000,00	+6620,00		Région	0	0
					Mairie	0	0
					Pays de Brest	0	0
	214 915,71	190 714,02	+ 133 063,01			119 286,20	



DÉPENSES POUR TRAVAUX (résumées)				
	Prévisionnel €	Dépenses prévues €	Engagements €	Montant €
	214 915,71	190 714,02	+133 063,01	119 286,20
Reste travaux		57 651,01		

RECEITES ET SOL	34 514110143		
Source	Montant théorique €	Montant déjà engagé €	Montant restant €
Lanvaon	64 807,82	13 773,81	51 034,01
Région	40 000,00	31 283,82	8 716,18
Mairie	53 000,00	49 229,21	3 770,79
Pays de Brest	64 088,00	38 773,17	25 314,83

INVESTISS	EMENTS en date du 31/9/2020		
Année	Montant investissement €	Subventions reçues €	Lanvaon
2017	3 000,00		
2018	2 861,62	779,40	
2019	68 739,97	56 765,26	
2020	58 458,42	61 741,54	
	133 060,01	119 286,20	13 773,81

Deux chiffres à retenir : 133 063,01€ = montant des travaux réalisés. 119 286,20€ = montant des subventions diverses.

PECETTES ET SURVENTIONS

La lecture brute de ces montants pourrait faire croire que l'association n'est intervenue que pour la somme de 13 776,81€, c'est vrai à ce jour, mais cela est dû aux versements de la mairie qui ne suivent pas les mêmes règles que les autres remboursements.

Pour l'année 2021, le montant du solde de la subvention de la Mairie sera de 3 770,79€, soit moins de 10% des sommes engagées, à savoir plus de 47 000€ de travaux (sans compter les factures d'achat des peintures et divers que nous allons faire en travail collaboratif).



Nous tenons à remercier l'aide financière de 800 € versée par le Crédit Mutuel de Bretagne. Elle nous a permis d'annuler en grande partie les frais de l'emprunt de 60 000 € contracté chez eux. Et d'avoir renouvelé leur confiance pour un nouvel emprunt de 40 000 € l'an prochain.

Pour rappel, les adhérents avaient voté lors de l'AG de 2018 un accord aux sollicitations de prêt au nom du président (cf: http://lanvaon.bzh/Resources/CR-AG-2018.pdf#page=4).

2. Financement des travaux

À ce jour :

Région Bretagne : 40 000€, Pays de Brest : 64 000€,

Mairie de Plouguerneau : 53 000€,

Soit un total de 157 000€, le reste étant à la charge de l'association LANVAON.

Nous avons relancé la Communauté de communes du Pays des Abers, suite au changement de son président ainsi que le Conseil départemental et sommes à ce jour toujours dans l'attente de réponse.

De nombreux courriers argumentés ont également été adressés à des grandes entreprises locales.

Nous sommes donc preneurs de tout contact éventuel afin de rentrer ces fonds indispensables.

3. Bilan de l'annulation des animations liée à la covid-19

Le jardin du phare a été considéré comme "lieu clos" du fait de son mur d'enceinte. Cela imposait de respecter des conditions drastiques : pas plus de 10 personnes et pas de buvette.

Pour ces raisons, le bureau a rapidement décidé d'annuler les animations prévues : weekend de "Phares en fêtes" et marchés de nuit d'été.

Cette décision a été publiée dans le Bulletin d'informations municipales ainsi que dans les quotidiens régionaux. Nous avons quand même eu la surprise de lire cet été dans les colonnes de l'un d'eux que les marchés avaient lieu au phare!

En revanche, l'association avec l'accord de la municipalité, a tenu un stand tous les jeudis de juillet et août sur les marchés du bourg. Nous y proposions à la vente cartes des rochers, timbres, cartes postales, livres, etc.

Et surtout nous avons pu conserver à minima un lien social.

Nombreux ceux qui sont venus nous témoigner leur soutien et le regret de ne pouvoir aller aux marchés de nuit.



En août 2020, nous avons répondu à l'appel à projets "Aide à l'aménagement des phares et de leur environnement en vue de leur mise en tourisme et à l'aménagement de pôles de services multi-pratiques" lancé par Brest Terres Océanes. Notre dossier a été retenu et nous attendons, à ce jour, la délibération de validation du Conseil régional de Bretagne.

Le projet consiste à proposer une visite du phare immersive via un film à 360° et des casques de réalité virtuelle. Cela permettra une alternative de visite aux personnes à mobilité réduite en particulier.

Nous travaillerons avec l'association Aqua Sapiens qui a déjà fait ses preuves dans ce domaine pour Océanopolis.

Elle nous propose un devis pour tournage & post-production de 9 780€ TTC.

Un réaménagement de l'ancien garage en lieu d'accueil est prévu.

La subvention de Brest terres océanes se monterait à 9 683,00 €.

Le dossier complet est disponible à cette adresse: http://lanvaon.bzh/Fichiers/AG/2020/

AppelAProjet-RouteDesPhares-Lanvaon.pdf

Fin novembre, nous avons reçu l'accord de la Région pour l'obtention de cette subvention.

Sur proposition du service culturel municipal, nous avons tenu la buvette-crêperie lors de la nuit du cinéma, organisée à l'Armorica le 18 août.

La faible fréquentation sur cet événement gratuit nous a apporté une recette négative de 37,87€ Si nous sommes parvenu à nous faire reprendre les boissons non entamées, il n'en a pas été de même pour les denrées alimentaires.

Nous avons tenu à n'avoir aucun couvert en plastique et l'alternative (carton-bois) a un surcoût.

Le 5 septembre, nous avons été présents au forum des associations.

Cette année, afin de respecter les distanciations, ce forum était scindé sur deux salles : Armorica et Jean Tanguy.

La fréquentation n'a pas été non plus au rendez-vous.

Un livre double contenant la pièce de théâtre "La Gardienne, une femme à l'amer" est paru, écrit par Françoise Loiselet, de Kerlouan, principalement d'après les témoignages de Soizic Corre, dernière gardienne de Lanvaon, et préfacé par Louis Cozan.

Cette pièce, interprétée par la compagnie Sumak de Guisseny, a été inaugurée à Lanvaon.

La seconde pièce, "Islunk / Abysses", traitant de la pollution des océans vue par ses habitants, est préfacée par Isabelle Autissier.

Les bénéfices de sa vente vont à la restauration du phare.

Pour le commander : http://lanvaon.bzh/Boutiques/Boutique.html#BTQ-LivreDouble



4. Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT			
Dépenses	€	Recettes	€
Abonnements (Enedis, internet)	458,17	Ventes diverses (timbres, livres)	552,00
Création (banderole covid)	330,44	Créations Lanvaon (cartes, catalogues)	1449,73
Achat de denrées	151,37	Vente de liquides (nuit du cinéma)	173,50
Location	60,00	Subvention de fonctionnement de la mairie	900,00
Gestion des comptes	178,80	Remboursement de travaux	61742,54
Assurances	110,03	Soutien du CMB, mécénat dons défiscalisés	2170,00
Petits matériels (ferrures, barnum, machine	459,68 e à popcorn)	Intérêts du livret	187,57
Investissements (escalier, balustrades)	57 642,42	Adhésions	245,00
Intérêts du prêt	872,08	Participations machine à popcorn & petits dons	188,80
Entretien (produits)	178,83	Attente PayPal	3,60
Gestion courante (timbres, secrétariat, papet	erie) 115,17		
	60 556,99		67 612,74
Résultat			7 055,75





BUDGET PRÉVISIONNEL				
Achats	€	Ventes	€	
Fournitures, énergie, fluides	300,00	Produit ventes (cartes, verre	s) 3500,00	
Fournitures d'entretien	1000,00	Produits autres(boissons, gât	eaux) 2500,00	
Fournitures administratives	120,00	Produits annexes (timbres)	2 000,00	
Autres fournitures (matériel)	500,00	Autres	3 639,82	
Investissements travaux	47 847,01	Subvention mairie	1200,00	
Assurance	120,00	Remboursements travaux	30 086,00	
Divers (banque)	180,00	Cotisations	600,00	
Publicité, publications	2500,00	Emprunt banque	40 000,00	
Déplacements	200,00	Autres (dons)	3 000,00	
Défraiements divers	500,00	Mécénat	4 000,00	
Remboursement prêt	500,00	Publicité	2500,00	
Immobilisations	58 102,10	Report année 2020	18 843,29	
	111 869,11		111 869,11	

6. Projets 2021

Fin mars 2021, l'escalier sera entièrement fini et l'électricité sera aux normes. Cela nous permettra d'accéder en toute sécurité à l'intérieur du phare.

Nous comptons lancer plusieurs chantiers collaboratifs.

Il s'agira principalement de finitions : grattage et peinture des murs sur les cinq étages, ponçage de la rambarde de l'escalier, jardinage, réaménagement de l'ancien garage...

Nous vous tiendrons informés du calendrier des chantiers via notre infolettre et comptons déjà sur vos disponibilités respectives.

Si les conditions sanitaires le permettent, et en collaboration avec l'association IPPA (Îles et Phares du Pays des Abers / Maison-phare de l'île Wrac'h) nous participerons à "Phares en fête". La date n'est pas encore définie mais elle dépendra d'un coefficient de marée suffisant pour permettre l'accès à l'île Wrac'h en début de soirée le dimanche.



De notre côté, nous conservons l'idée d'organiser le samedi des festivités autour du thème des vieux métiers puis un "vide-grenier des amis du phare" le dimanche.

Comme chaque année, nous comptons sur vous pour une aide organisationnelle et pratique!

Idem pour les marchés de nuit d'été en juillet/août.

La publication d'un rando-guide pour cyclistes sur la commune est en cours, en collaboration avec l'association Plouguerneau d'Hier et d'Aujourd'hui.

Les bénéfices des ventes seront partagés à parts égales entre les deux associations.

7. Questions diverses

La cotisation annuelle à l'association est toujours de 5€. Le nombre d'adhérents agit au prorata sur le montant des subventions. Merci, le cas échéant, de bien vouloir vous régulariser si vous le souhaitez. http://lanvaon.bzh/ContactAdhesion/CONTACT-Renouveler.html

Si vous désapprouvez ce rapport financier et/ou le fait d'affecter son résultat au fonctionnement général de l'association, merci de nous en faire part en utilisant les champs de texte placés sous l'image de ce document sur la page du site.